
ICANN67 | Forum virtuel de la communauté – GAC : plan de rédaction du communiqué
Mardi 10 mars 2020 – 16h00 à 17h00 CUN

GULTEN TEPE : Mardi 10 mars 2020, à 21 h UTC, dernière séance de la journée, donc je m’en tiens là. Merci.

MANAL ISMAIL: Merci Gulden, merci à tous. Effectivement c’est notre dernière séance aujourd’hui. Elle est prévue pour une durée d’une heure.

Nous allons parler de la rédaction du communiqué. Donc durant cette première séance sur le communiqué, je pense qu’il faut qu’on se mette d’accord et que l’on confirme bien notre plan pour l’élaboration du communiqué, identifier les questions qui sont d’importance pour le communiqué. Ensuite, commencer à parler des messages qu’il faut transmettre par l’intermédiaire de ce communiqué.

Et je vois que notre extraordinaire personnel de soutien du GAC a d’ores et déjà affiché à l’écran un modèle de communiqué.

Fabien est-ce que vous aimeriez nous présenter la structure actuelle de ce communiqué ?

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

FABIEN BETREMIEUX :

Oui, bonjour à tous, Fabien de l'équipe de soutien du GAC. Est-ce que vous voulez bien descendre un peu pour passer à la première page du communiqué.

Vous voyez ici les orientations que nous incluons en général, en termes de calendrier, mais je pense qu'on va en parler dans un instant.

Donc en termes de communiqué, ce qui est surligné en rouge, ce sont des tentatives pour montrer les questions qui méritent votre attention. Donc l'introduction, introduction normale.

Section 1, activités entre unités constitutives et engagements communautaires et qui incluent deux questions : réunion avec le conseil d'administration et réunion avec At-Large demain. On a d'ores et déjà indiqué les questions qui sont en discussion, en termes de questions intercommunautaires. Il faut probablement parler des questions qu'il reste à définir.

Passons à la section 3, questions internes. Nous avons maintenu les sections habituelles en termes de composition des membres du GAC, questions opérationnelles du GAC, si besoin est.

En termes de groupes de travail du GAC, ceux qui se sont réunis cette semaine ont eu des activités, peut-être qu'il faudrait faire rapport à là-dessus, par rapport au dirigeant PSWG. Par rapport au groupe de travail sur les régions faiblement desservies, peut-être qu'il faudrait indiquer dans cette section-ci le travail engrangé à l'occasion de l'atelier de travail organisé pour la série ultérieure des nouveaux gTLD.

Ensuite, section 4, questions diverses, question 5 : avis consensuel à l'attention du conseil d'administration.

GULTEN TEPE :

Excusez-moi de vous interrompre Fabien. Nous avons reçu un commentaire dans notre chat de la part de la vice-présidente Luisa, qui demande : est-ce que vous pourriez ralentir un peu le rythme Fabien ?

FABIEN BETREMIEUX :

Oui, veuillez m'excuser, effectivement j'étais un peu rapide. Donc, je vous disais, j'en venais à la dernière partie du communiqué du GAC, à savoir la section 4, questions diverses et section 5, avis consensuel à l'attention du conseil d'administration de l'ICANN.

Jusqu'à présent nous n'avons identifié que dans la section 3 les principales questions dont a débattu le GAC et que les membres du GAC aimeraient reprendre pour transmettre un message particulier.

Voilà pour ce qui est de la présentation générale du communiqué. Je vous cède la parole Manal.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Fabien. J'aimerais maintenant ouvrir le micro. S'il y a des questions, commentaires, demandes d'interventions, suggestions ?

D'abord, sommes-nous tous d'accord par rapport au processus ? C'est-à-dire sommes-nous d'accord pour que d'ici la fin de notre réunion jeudi on puisse laisser le temps à tout le monde vendredi d'analyser et d'évaluer le communiqué jusqu'au lundi suivant ? Pour que chacun puisse travailler en fonction de ses fuseaux horaires.

Alors, on me demande de confirmer cela de la part du Japon par rapport à l'horaire matinal à Cancún. Donc est-ce qu'on peut confirmer que nous sommes tous d'accord là-dessus.

Ensuite, il y a une question de la part de Finn sur le chat qui demande combien de membres du GAC participent à cette réunion.

Je vais laisser le soin au personnel de répondre, mais je ne suis pas sûr qu'on puisse vous donner un chiffre exact avant la fin de cette réunion, en particulier pour ce qui concerne ces réunions à distance, parce qu'à chaque séance le nombre de participants membres du GAC change.

ROBERT HOGGARTH:

J'espère que vous pouvez m'entendre. Merci Manal. Alors comme Gulten vous l'a indiqué, à chaque début de session, ce qu'on essaie de vous demander c'est de bien vouloir indiquer GAC à côté de votre nom. Et beaucoup ont également indiqué le nom de leur pays ou leur statut d'observateur. Nous l'apprécions beaucoup.

On essaye d'assurer un suivi au fil des séances. Et, à l'heure actuelle nous en sommes... Parce que pour certaines délégations il y a plusieurs personnes. On en est à environ 50 membres du GAC et

5 observateurs. Finn a participé à 5 séances, Manal à 8, non on ne fait pas ce genre de calcul, mais la participation aux réunions jusqu'à présence.

Vous vous souviendrez qu'on a procédé de la même manière lors des réunions en présence physique, et c'est ainsi qu'on décompte le nombre de personnes qui participent. Donc on le fait maintenant de manière virtuelle.

Voilà Finn pour répondre à votre question. On va continuer à le faire demain puis jeudi, et ensuite on aura un décompte final qu'on va pouvoir indiquer sur le communiqué.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Rob. Merci. Y a-t-il des questions par rapport à la structure du communiqué tel que présenté par Fabien ? Si ce n'est pas le cas, je vais demander à la personne qui contrôle cette présentation à ce qu'elle puisse descendre dans la présentation pour revenir aux questions diverses.

Si nous avons des volontaires pour ce qui est de la rédaction, j'apprécierais pour qu'on puisse commencer à travailler sur une rédaction et qu'on puisse partager ce projet de communiqué par mail ou sur Google Docs.

Donc nous avons l'acquisition de PIR, .ORG, séries ultérieures de nouveaux gTLD, services d'annuaire d'enregistrement de noms de domaine et protection de données.

Est-ce que nous sommes d'accord pour que ces trois thématiques figurent dans notre communiqué ? C'est une question que je pose.

Il ne semble pas y avoir d'objection, donc qui ne dit mot consent. Je vois que Giacomo sur le chat confirme cette impression.

Alors je vous pose la question, est-ce qu'il manque quelque chose ? Est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose à la liste de ces questions ?

GULTEN TEPE :

Manal, alors le délégué de l'Égypte dit sur le chat : je me demande si vous pourriez indiquer dans l'introduction une précision de l'objection ou de la raison pour laquelle cette réunion a lieu à distance. Juste pour information.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup de ce commentaire. Je pense qu'on peut l'accepter, y a-t-il une objection à cela ? Si ce n'est pas le cas... Je vois que Vincent, la France, souhaite intervenir ?

FRANCE :

Oui, vous m'entendez ?

MANAL ISMAIL:

Oui, il y a un petit peu d'écho sur votre ligne Vincent.

FRANCE :

Bien, merci beaucoup. J'aimerais dire que concernant l'acquisition de PIR j'aurais tendance à dire que je serais en faveur – et je crois que je ne suis pas le seul – à l'indiquer dans la section de l'avis du GAC.

En effet, j'en ai parlé hier, je pense que ce serait une bonne idée d'essayer d'avoir un avis consensuel là-dessus, en dépit de la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons ici, dans une conférence virtuelle.

Je sais que certains collègues ne sont pas forcément en faveur d'un avis consensuel, mais pour ma part je pense que s'il y a une question sur laquelle il serait utile d'essayer de parvenir à un avis consensuel, c'est bien l'acquisition de PIR.

Et, si besoin est, je suis tout à fait disposé, à l'instar d'autres collègues, à me porter volontaire pour rédiger éventuellement un avis sur cette question.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Vincent, merci de vous porter volontaire pour rédiger ce texte. Y a-t-il une objection pour passer ce point sous la section avis consensuel du GAC ?

En attendant de recevoir une proposition de texte et voir si nous sommes d'accord ou pas, je vois qu'il y a une main levée de Vernita.

Mais il y a une question sur le chat pour confirmer si cette fois-ci nous confirmons que nous pouvons produire un avis du GAC. Cette fois-ci

nous espérons rester souples, et maintenant nous sommes en train de voir comment procéder.

Vernita, excusez-moi de vous avoir fait attendre, allez-y.

ÉTATS-UNIS :

Merci Manal. Comme on l'a dit hier, pour nous ça va être très difficile de parvenir à un avis consensuel du GAC sur la question de PIR. Et, comme je l'ai dit en début de réunion, ça va être difficile pour les États-Unis de parvenir à un avis consensuel du GAC pour toute la réunion. Parvenir à un avis consensuel du GAC, quel qu'il soit, lors de cette réunion, pour les États-Unis, c'est quelque chose de très délicat.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Vernita. Y a-t-il d'autres commentaires, point de vous dont vous aimeriez nous faire part sur ce point ? Et merci Jorge du rappel à tous, pour rappeler aux gens de bien vouloir indiquer à côté de votre nom que vous êtes membre du GAC et de quel pays. Olivier ?

COMMISSION EUROPÉENNE :

Une question de procédure. Parce qu'on vient de l'entendre de la part de Vernita, comme de Paul du Royaume-Uni hier, qui ont dit qu'étant donné qu'il s'agit d'une réunion virtuelle, peut-être qu'on ne pourrait pas parvenir à un avis. Est-ce qu'il y a une limite de procédure ou bien est-ce qu'il s'agit de quelque chose dont on doit décider, dont on pourrait décider entre nous maintenant ?

MANAL ISMAIL:

Non, je ne pense pas qu'il y ait une limite d'ordre de procédure, non je ne pense que ce soit le cas. Donc en fait il s'agit d'en décider ici et maintenant.

Et avant de donner la parole à Kavouss, je vois qu'il y a une question sur le chat de la part de Luisa : Manal, concernant le processus, avons-nous suffisamment de quorum du GAC, conformément aux principes opérationnels qui sont ceux du GAC ?

Alors, un tiers des membres du GAC, si je ne m'abuse, le personnel de soutien pourra me corriger, quelque soit le nombre de participants du GAC à cette réunion. Je crois que nous essayons de surmonter cette question du quorum en faisant circuler le communiqué par mail et en permettant 24 h, voire plus, pour que les membres et collègues du GAC puissent réviser le communiqué.

Donc j'espère avoir répondu ainsi à votre question Luisa. Kavouss, à vous, excusez-moi de vous avoir fait attendre.

IRAN :

Oui, je suis désolé, j'ai raté une partie de la réunion, je vois maintenant la section autre, thèmes ou points divers. Quels sont les titres ? Combien d'avis est-ce que nous avons ? Donc avis du GAC au conseil d'administration.

MANAL ISMAIL:

Oui, c'est la structure du communiqué, nous sommes en train de parler de la structure et nous avons 3 sujets potentiels à inclure dans le communiqué.

La discussion pour l'instant porte sur la question de savoir si ces trois sujets – vous les avez peut-être vus donc – procédures ultérieures, le .ORG et les services d'enregistrement de noms de domaine.

Donc, il y a eu une proposition de la France visant à déplacer le .ORG et à le mettre dans la catégorie avis du GAC. Il y a eu une objection par les États-Unis sur le principe, sur la base qu'il ne faudrait pas fournir d'avis du GAC pendant cette réunion puisqu'il s'agit d'une réunion virtuelle et que ce sujet devrait faire l'objet d'une discussion en face à face, en personne.

Je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose Kavouss.

IRAN :

Oui, je pense qu'il faut qu'on en arrive à un accord. Il faudrait éviter le terme d'objection, etc. Des termes de ce style. Il faudrait voir ce qu'on peut faire.

Peut-être qu'on pourrait dire qu'il est trop tôt pour fournir un avis sur le PIR, mais il n'y a pas que les avis au conseil d'administration. Nous pouvons utiliser différents moyens de communication, on peut exprimer des préoccupations.

Si on lit les principes opérationnels, on voit qu'il y a différentes manières de communiquer nos points de vue au conseil d'administration.

Il n'y a pas de recommandations, à proprement parler, parce que ceci concerne la GNSO, etc. Mais nous pouvons quand même exprimer notre préoccupation. Donc ne restons pas silencieux sur la question du .ORG, par contre, exprimons nos préoccupations, posons nos questions, pas nécessairement sous forme d'avis, mais cela pourrait être par exemple un avis consultatif, non consultatif, etc. Mais je pense que quoi qu'il en soit, il ne faut pas rester silencieux en expliquant qui soutient, l'Allemagne, la Suisse, etc.

Donc, ne parlons pas d'objection. Je pense qu'il faut éviter ceci.

MANAL ISMAIL:

Excusez-moi, mais je dois être clair. Personne n'a parlé d'objection, c'est moi qui, par erreur, ai utilisé ce terme, par manque d'autres termes en fait. Il est pratiquement minuit ici, et il est tout à fait possible que j'aie mal choisi le terme que j'ai employé. Mais juste pour être clair, Vernita n'a pas utilisé ce terme-là d'objection, elle a simplement parlé du fait qu'il ne fallait pas fournir cet avis pendant cette réunion.

Alors j'ai la main levée de Jorge, et ensuite il y a une question dans le chat de Nigel : est-ce que quelque chose empêche la France, etc. de proposer une proposition de texte sur le PIR, soit sous forme de résumé de discussion, soit sous forme d'avis préliminaire ?

Alors, la réponse c'est non, il est tout à fait possible de proposer un texte préliminaire au comité, et je crois que Vincent justement s'est proposé volontaire pour rédiger cette proposition. Donc je crois que quoiqu'il en soit il y aura un travail qui sera effectué là-dessus.

Jorge d'abord, et ensuite Olivier.

JORGE CANCIO:

J'espère que vous m'entendez bien. Bonjour à tous, bonsoir en tout cas pour ceux qui sont en Europe.

Par rapport à cette question de l'avis du GAC, qu'il s'agisse du .ORG ou d'autres questions qui pourraient être ressenties comme importantes par certains, il me semble qu'on devrait rester souples et ouverts.

Et d'abord, lire le texte qui sera proposé au GAC par les membres intéressés du GAC. Moi je serais intéressé de voir ce qui sera proposé, en termes de substances. Et puis, ensuite, j'aimerais réfléchir au type de communication employé.

En termes de processus, je crois qu'il est bon de se souvenir que nous avons fourni des avis consensuels au conseil d'administration par le passé sous forme de lettre au président, lettre du président plutôt. Nous avons donc des procédures de travail, nous avons des procédures d'emails qui existent.

Donc puisque nous l'avons fait par le passé, je ne vois pas pourquoi il serait problématique de faire la même chose maintenant. Je pense

que c'est simplement une question de temps, donc d'avoir suffisamment de temps pour que tout le monde puisse s'exprimer.

Donc voilà ce que je souhaitais mentionner. Et j'espère bientôt recevoir le texte de mes collègues.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Jorge. Donc une proposition de souplesse. Restons souples et réfléchissons par la suite à la question d'inclure ceci dans un avis du GAC ou pas. Olivier ?

COMMISSION EUROPÉENNE :

Merci Manal. Un avis, me semble-t-il, là-dessus serait intéressant. Nous avons entendu le conseil d'administration lors de la séance précédente par rapport à nos questions, la réponse était rassurante, l'intérêt public serait pris en compte, ils vont poser des questions à PIR pour s'assurer que c'est bien le cas, qu'il y a des options.

Donc, d'une certaine manière, il me semble qu'on pourrait trouver une solution pour les aider, pour les assister dans leur travail d'évaluation, que ce soit par un avis de haut niveau à cette étape, et peut-être même envoyer des commentaires, des avis plus spécifiques plus tard, comme Jorge le proposait par cette procédure écrite.

Mais donc nous en avons parlé hier, ceci a été reflété dans les questions que nous devons soulever, donc ce besoin d'entrer en lien là-dessus avec la communauté, le besoin d'avoir des protections

suffisantes pour garantir l'intérêt public, surtout par l'intermédiaire des PIC.

Donc il me semble que c'est des éléments qu'on pourrait inclure dans un avis de haut niveau, mais je suis, de toute façon d'accord avec Kavouss, la meilleure chose à faire serait peut-être d'avoir un texte et de voir à quoi ce texte correspond.

MANAL ISMAIL:

Merci à la Commission européenne. Donc encore une fois une proposition de d'abord voir le texte qu'on produira et de rester souple. Et une question : peut-être est-ce que la proposition pourrait être de haut niveau, et je suis plutôt d'accord. Parce que nous voyons bien dans le cadre de cette discussion que nous ne pouvons pas être très spécifiques pour l'instant encore. Donc merci.

Kavouss ?

IRAN :

Je crois que la raison pour laquelle on ne peut pas fournir d'avis, ce n'est pas parce qu'on ne veut pas, mais c'est qu'il nous reste encore plusieurs questions sans réponse. Lors de la séance précédente, avec le conseil, on s'est rendu compte que nous n'avions pas suffisamment d'informations.

Donc au lieu d'un avis, on pourrait avoir deux autres catégories, on peut utiliser deux autres moyens d'expression de nos idées. Premièrement, les opinions et les points de vue. Donc on peut avoir les

opinions ou les points de vue du GAC. Et dans les opinions, on peut dire que le GAC pense ABCD, voici les préoccupations, étant donné qu'il reste encore plusieurs questions sans réponse, etc.

Donc, sans rester silencieux, sans fournir d'avis du GAC parce que les questions ne sont pas encore claires pour l'instant. Donc je pense qu'il faut utiliser ces solutions intermédiaires, ce ne sont pas des avis potentiels, ce sont des points de vue ou des opinions du GAC. Je pense que c'est ce qui convient.

En général, du point de vue juridique, on parle d'opinion ou de point de vue donc je pense qu'on devrait parler de point de vue ou d'opinion du GAC, et ensuite on explique la situation, nos préoccupations, on pose les questions qui demeurent sans réponse. C'est ce que je suggère. Je pense que c'est en fait un bon compromis.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Kavouss. Ensuite, j'ai Paul, Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI :

Brièvement, donc je répète ce que j'ai dit hier en fait, nous pensons qu'un avis consensuel du GAC...

[Audio inaudible].

C'est très bien de parler à distance, mais c'est bien si on parle anglais, si la connexion internet est bonne et si on n'habite pas dans la région Asie Pacifique. Beaucoup de personnes sont exclues. Et je crois que

faire passer le texte par email c'est une bonne idée, mais cela ne permet pas de dépasser ce problème.

Donc nous sommes d'accord pour dire que certes, il y a d'autres manières de nous faire entendre, on pourrait mettre un texte dans la section 4 là-dessus, on pourrait avoir une lettre du président du GAC, peut-être que la France pourrait préparer quelque chose de ce type, mais de mon point de vue, il ne me semble pas qu'il est approprié d'avoir un avis consensuel dans ce communiqué, étant donné les conditions.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Paul. La France, allez-y. Vincent.

FRANCE :

Oui, merci Manal. Merci à tous pour ces arguments tout à fait appropriés et merci pour ces interventions. Merci Kavouss pour ce que vous avez dit.

Mais j'aimerais mentionner un élément important, celui du calendrier. Donc il y a une date butoir pour la décision qui est du 20 mars, donc c'est dans 10 jours pour la décision. Le 20 avril n'a pas été accordé comme date butoir, donc il ne nous reste que quelques jours pour prendre position.

Donc nous comprenons bien que les circonstances sont loin d'être optimales, et il y a d'autres manières également de s'exprimer au niveau du GAC, mais nous, la France, nous pensons qu'il nous faut que

cette communication sur la vente du .ORG, sur le PIR, ait autant d'impact que possible.

Nous pensons que ceci, justement, requiert un avis du GAC. Le délai arrive très vite, et si le GAC ne s'exprime pas, certes nous devons nous exprimer, mais si le GAC ne s'exprime pas de manière forte, et bien ce sera un petit peu comme si nous avions ignoré à l'avance ce travail et ceci doit être effectué d'ici 10 jours, donc je voulais attirer votre attention là-dessus, merci.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup Vincent. Et merci d'ailleurs d'avoir attiré notre attention sur un point important, celui de la date butoir. Alors, puis-je vous suggérer d'attendre de recevoir le texte pour poursuivre cette discussion ? Parce que je pense que d'avoir ce texte ça nous aiderait pour prendre une décision et voir comment transmettre ce texte.

Est-ce que vous êtes d'accord avec cette proposition ? Je vois que Kavouss a levé la main.

IRAN :

Oui, merci Manal. Alors qu'il s'agisse du titre selon lequel on parle de point de vue, d'opinion, ce qui est important c'est le texte, ce qu'on veut exprimer, ce que l'on veut transmettre. Il faut revenir au texte pour voir ensuite s'il s'agit d'une opinion, d'une position préliminaire ou autre.

Mais, pour l'instant, mettons entre crochets toutes ces idées, points de vue, opinions, avis préliminaires sur PIR, etc. il faut d'abord voir le texte, se mettre d'accord sur le texte, et peut-être qu'avec ce texte on pourra trouver un titre plus approprié qu'avis, opinion, point de vue, etc.

Parce que certaines questions ne justifient pas d'avoir un avis. Donc on ne veut pas proposer quelque chose au conseil d'administration en disant : bon, ça n'est pas encore un avis consensuel.

Limitons-nous pour l'instant à exprimer notre préoccupation, voir quel est le texte et voir si l'on peut se mettre d'accord sur un texte. Merci.

MANAL ISMAIL:

Nous n'avons pas encore de texte Kavouss. Et c'est d'ailleurs ce que la France se proposait de faire. Donc il faut attendre de recevoir ce texte.

Je vois qu'il y a une question sur le chat de la part de Jorge Cancio, qui demande au personnel de soutien de confirmer la date du 20 mars comme date butoir.

Bien, s'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention, je vais vous proposer d'attendre de recevoir le texte, puisque nous avons d'autres points à l'ordre du jour, pour poursuivre cette discussion.

Est-ce que vous êtes d'accord avec cela ? Olivier puis Kavouss ? Est-ce que vous souhaitez intervenir ou est-ce qu'il s'agit d'anciennes mains qui sont restées levées ?

COMMISSION EUROPÉENNE : Oui, excusez-moi c'est une erreur, je vais baisser ma main.

MANAL ISMAIL: Bien merci. Alors, y a-t-il d'autres demandes d'information ? Si ce n'est pas le cas, je vais demander à la France de bien vouloir nous présenter un texte aussi vite que possible pour que l'on puisse poursuivre nos discussions sur ce point.

En attendant pouvons-nous revenir aux thématiques potentielles pour identifier, peut-être le nom d'autres personnes chargées de la rédaction ? Donc nous avons les séries ultérieures de nouveaux gTLD. Avons-nous des personnes qui se portent volontaires pour rédiger un texte ? Kavouss ?

IRAN : Peut-être que la France et toute autre personne intéressée par cette question pourraient prendre contact pour présenter un texte d'ici demain midi UTC.

MANAL ISMAIL: Merci Kavouss. Oui, j'espère que la France et les autres pays intéressés vont être en mesure de nous présenter un texte aussi rapidement que possible. Et, dans la mesure du possible, comme Kavouss l'a proposé...

[L'interprète s'excuse, nous avons eu un problème d'audio].

Donc nous revenons sur les séries ultérieures. Je vois que Jorge et Luisa se portent volontaires. Jorge vous confirmez bien ? Merci. Kavouss c'est une ancienne main que vous avez laissé levée, n'est-ce pas ?

IRAN : Oui, c'est une ancienne main, mais pour le deuxième sujet, séries ultérieures de nouveaux gTLD, je ne pense pas qu'on commence depuis le début. On a énormément de documents de références pour fournir un texte préliminaire sur cette question.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Kavouss, oui. Je suis sûre que Luisa et Jorge vont savoir utiliser ce qu'ils ont d'ores et déjà collecté pour nous présenter un texte.

Bien. Sur les services d'annuaire et d'enregistrement de nom de domaine et protection de données, y a-t-il des volontaires ?

Je ne sais pas si les collègues de l'EPDP, le petit groupe du GAC sont ici avec nous, mais je me demandais s'ils ne pourraient pas nous aider pour ce qui est de la rédaction d'un texte pour le communiqué.

Fabien, pourriez-vous vérifier auprès d'eux et nous le faire savoir ? Et bien entendu tous les membres du GAC qui sont intéressés sont les bienvenus s'ils souhaitent joindre ce groupe de rédaction.

FABIEN BETREMIEUX : Oui, bien entendu. Je vais voir avec eux. J'ai indiqué ce point ici, service d'annuaire d'enregistrement de noms de domaine et protection de données étant donné qu'on en a parlé aujourd'hui. Et j'espérais que Marine ou Georgios pourraient peut-être en parler.

Je vois d'ailleurs que Georgios participe, donc Georgios et moi-même nous pouvons tout à fait coordonner ce travail avec toutes les personnes intéressées.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup Fabien, merci Georgios et merci à tous ceux qui veulent bien se porter volontaires.

Y a-t-il d'autres questions potentielles ? Et je regarde notre ordre du jour. Nous n'avons rien d'autre pour les prochaines réunions à l'exception de l'ALAC, et je suis sûr que nous allons pouvoir refléter la teneur de nos réunions bilatérales, que ce soit avec le Conseil d'administration ou l'ALAC.

Bien, souhaitez-vous ajouter autre chose par rapport au communiqué ?

Si ce n'est pas le cas, Kavouss, souhaitez-vous intervenir de nouveau ou s'agit-il d'une ancienne main ?

Et merci Giacomo, puisque vous vous êtes porté volontaire pour aider Jorge sur les séries ultérieures, pour les procédures ultérieures.

Bien, si personne d'autre ne souhaite intervenir, nous avons fini en avance, et donc je vous libère 20 minutes avant la fin de notre réunion.

Nous en avons donc fini avec la réunion d'aujourd'hui. Merci beaucoup de votre participation très active, merci au soutien extraordinaire de notre équipe de soutien du GAC.

Demain nous nous retrouvons sur Zoom à 13 h 30 UTC, 15 h heure de Cancún, avec un échange informel optionnel de 30 minutes. Et ensuite nous allons poursuivre avec notre calendrier, tel qu'il est prévu, à 14 h UTC, 9 h heure de Cancún, avec une mise à jour PSWG.

Merci à tous, à demain.

GULTEN : Merci Manal, merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]